

Date de Convocation	20/09/2013	L'an deux mille treize Le jeudi 26 septembre à 18 heures 30 Le Conseil municipal
Date d'affichage	20/09/2013	légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. CADENNES, Maire Etaient présents: Mrs MASURIER – B.CANU – A.CHANOIS – JC.AUTIER – M. PIERRE – P.GRAVIER – S.TRIVES – JP.SPENNEL N.THEBAULT
En exercice	11	
Présents	10	Formant la majorité des membres en exercice
Votants	10	Absent: P.LETELLIER

Mme Nathalie THEBAULT a été élue secrétaire.

**CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATIONS AVEC LA
SOCIETE SAINT LOUIS SUCRE :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition de la société Saint Louis Sucre d'Etrépagny pour une servitude de passage de canalisations enterrées sur le chemin communal n° 35 permettant l'épandage des eaux terreuses pour la transformation des betteraves sur des terres agricoles appartenant à des propriétaires privés.

Il s'agit de canalisations enterrées sur le chemin communal n° 35 jusqu'à la rivière, la canalisation traversera cette dernière en étant dissimulé sous un pont qui sera à la charge de la société Saint Louis Sucre. La société s'engage également à refaire une partie du chemin rural n° 9 en enrobé (150 mètres).

Après avoir pris connaissance des termes de la convention, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de la société Saint Louis Sucre et autorise M. le Maire a signé la convention.

D'autre part, la Mairie prend acte du retrait des parcelles BOR6, et 50 mètres en bord de route de la parcelle BOR 5 de la zone d'épandage.

**TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES RUE DE
L'ABREUVOIR ET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION S4 :**

Considérant qu'il y a lieu de réaliser des travaux supplémentaires pour une bonne gestion des eaux pluviales sur la rue de l'abreuvoir (voie communale) ;

Considérant la validation technique des services de l'Agence Routière Départementale ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition du bureau d'études SODEREF pour un montant de 9.130,00 € HT et charge M. le Maire de faire une demande de subvention au titre de la dotation S4 de 2014 à la DRT d'Evreux.

**REALISATION D'UN EMPRUNT DE 100.000 € POUR FINANCEMENT DES TRAVAUX
D'EXTENSION DE LA CUISINE DE LA SALLE POLYVALENTE ET DES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE SECURITE :**

Vu le vote du budget primitif 2013 décidant d'inscrire en recettes d'investissement la somme de 145.000 € pour financer par l'emprunt une partie des travaux d'extension de la cuisine de la salle polyvalente et des travaux d'aménagement de sécurité sur le territoire communal ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de contracter un emprunt de 100.000 € auprès du Crédit Agricole Normandie Seine dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - o Durée de 10 ans
 - o Commission : 150 €
 - o Taux fixe : 3,04 %
 - o Périodicité des échéances : trimestrielle

M. le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt, avec une actualisation si les modalités ont évolué et à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

RAPPORT D'ACTIVITES 2012 DE LA CDC GISORS-EPTE-LEVRIERE ET DU SPANC :

Le conseil municipal approuve le rapport d'activités 2012 de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière et du SPANC.

QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire présente le projet de châtellerie de nouveaux arrivants à St Paer.
- Ecole : un projet pédagogique sera remis à l'inspection avant le 30 septembre prochain sur la nouvelle organisation scolaire de la rentrée 2014.
- CCAS : les colis des anciens seront distribués à l'occasion d'un apéritif organisé le samedi 14 décembre.
- 11 novembre : inauguration des travaux d'extension de la salle polyvalente et de la mise en place d'un défibrillateur.
- Encombrants : M. Gravier propose un ramassage avant l'hiver comme il était prévu au budget. M. le Maire contactera le SYGOM.
- Chemins ruraux : M. Gravier informe qu'une partie du chemin de la reine blanche a été labouré par un agriculteur. M. le Maire a pris contact avec ce dernier qui s'engage à le remettre en état et à clôturer sa parcelle.
- Commission salle des fêtes : une date reste à définir.

La séance est levée à 20h10.